

ProChoix

Un réseau pour le droit de choisir

Contact TOULOUSE: prochoix@caramail.com

De Prochoix-Toulouse

C/o M-L Giraud

31000 Toulouse

le 20 Octobre 2000

Aux responsables de l' Etablissement Français du Sang
Pyrénées-Méditerranée.

Monsieur, Madame,

Nous venons de recevoir le témoignage d'un jeune toulousain désirant donner son sang, tel que le préconisent les maintes campagnes d'information que vous faites à ce sujet. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il s'est vu adressé un refus de la part de vos services, sur le seul motif d'être homosexuel !

Nous avons par la suite pu constater que, dans le formulaire de l'EFS, intitulé *Note d'information*, à destination des personnes désireuses de donner leur sang, il est effectivement stipulé clairement :
« Vous ne devez jamais donner votre sang dans l'une des circonstances suivantes :

- si vous êtes homosexuel,
- »

Vous avez en outre pris la peine de préciser dans cette même note que « **le médecin ne porte aucun jugement moral sur vos habitudes et comportements** ». Comment le croire ? Tous les motifs d'exclusion du don du sang qui sont ensuite énumérés tendent à prouver le contraire, par la stigmatisation des homosexuels (mais aussi des toxicomanes et des prostituées).

En tant qu'association pour la défense du droit de choisir (notamment sa sexualité), pour l'égalité des droits entre individu-e-s homosexuel-les et hétérosexuel-les, et contre toutes discriminations pour raisons d'orientation sexuelle, nous nous interrogeons sur les motivations qui vous poussent à instaurer de telles restrictions quant aux potentiels donneurs et donneuses qui s'adressent à vous.

Nous espérons, par une réponse de votre part, pouvoir rapidement comprendre votre démarche et rassurer nos adhérents quant à l'intégrité déontologique de votre établissement.

Pour Prochoix-Toulouse
Marie-Louise GIRAUD